

Informations pratiques pathologie

Prescription

Les demandes d'analyses sont effectuées au moyen de feuilles de demandes fournies gratuitement par *admed* à tous ses clients ou par le biais de la prescription connectée (Weblab).

Le choix des analyses à effectuer est de la responsabilité du prescripteur. Si ce dernier souhaite des renseignements complémentaires ou des informations quant à d'autres paramètres utiles, sa demande est transmise à un médecin FMH.

Le catalogue des analyses permet de trouver tous les renseignements nécessaires (pré-analytique, prix, etc.).

Prélèvement & qualité du matériel

Les prélèvements doivent parvenir au sein d'*admed* pathologie correctement identifiés et accompagnés d'une feuille de demande adéquate ou via la prescription Weblab.

Le respect des méthodes de prélèvement, la qualité du matériel, le délai d'acheminement, le respect des conditions de transport, jouent un rôle considérable dans la qualité et la fiabilité des résultats.

Pour les pièces opératoires (sans examen extemporané), les biopsies, il est important de respecter le conditionnement de l'échantillon, à savoir: emballage méticuleux dans du formol 4%. Pour les extemporanés, les examens urgents et pièces fraîches, **transport sur glace ou dans une gaze humidifiée de NaCl et acheminement rapide**.

Immunofluorescence : pour une analyse standard, fournir un échantillon cutané dans du formol 4% et un échantillon cutané non fixé sur gaze humide. **Acheminement rapide**.

Ramassage des prélèvements

Un service de transport régulier est à votre disposition pour prendre en charge vos prélèvements directement au cabinet et les acheminer aux laboratoires.



Sous-traitance

Certaines analyses sont sous-traitées dans des laboratoires sélectionnés selon des critères de qualité. La sous-traitance est annotée dans le catalogue des analyses.

Histologie & Cytologie	Heure d'arrivée du matériel	Résultat
Diagnostic clair et simple	Avant 15h	Le lendemain
Diagnostic avec examens complémentaires	Avant 15h	48-72h
Extemporaneé non-fixée	Avant 15h	Dans l'heure
Cytologie non gynécologique	Avant 17h	Le lendemain
Cytologie gynécologique	Avant 16h	Quelques jours

Les comptes rendus d'analyses peuvent parvenir aux clients par :

- Serveur de résultats (Weblab)
- Courriel sécurisé
- Courrier
- Fax sécurisé

Transmission des résultats au patient

Les résultats sont envoyés par Weblab, courriel sécurisé ou courrier au médecin demandeur.

Une copie du rapport peut être envoyé au patient si cette demande est clairement stipulée sur la feuille de demande.

Néanmoins *admed* recommande au patient de s'adresser à son médecin traitant afin d'avoir les explications et les interprétations nécessaires.

Le compte-rendu (CR) histologique ou cytologique est signé électroniquement par un médecin habilité spécialiste FMH en pathologie et est adressé au médecin prescripteur de l'examen, et aux médecins indiqués en copies sur la feuille de demande.

Le compte-rendu (CR) devient un élément du dossier médical du patient et est couvert par le secret médical.



Conservation des résultats au patient

Les conditions de stockage garantissent la stabilité des échantillons et permettent une répétition d'analyse ou une analyse complémentaire. Les durées de conservation sont les suivantes:

Matériel	Réfrigérateur	Congélateur	T° ambiante
Lames			20 ans
Blocs en paraffine			20 ans
Thin Prep/Cytolyt			1 mois
Echantillons natifs	10 jours		
Matériel macroscopique non prélevé			2 mois en formol 4%
Matériel foetal			>20 ans en formol 4%
Matériel pour immunofluorescence		3 mois	

Confidentialité et droits d'accès

Afin de garantir la confidentialité, l'accès au sein de tous les départements d'*admed* est réservé aux personnes autorisées. Tous les documents confidentiels échus sont détruits de manière sécurisée.

Tarification des analyses

Le tarif des analyses se fait selon le système tarifaire Tarmed édité par l'Office Fédéral de la santé publique (OFSP).

Possibilités de réclamation du client

Les réclamations peuvent être transmises par voie écrite (courrier ou email) ou par voie orale.

Elles seront transmises au service concerné qui s'engage à les traiter avec soin et à vous fournir une réponse dans les meilleurs délais.